Réunion du Conseil d'Administration du 29 août 2025

Présents : Chantal, Lysiane, Roselyne, Anne-Marie, Murielle, Jocelyne, Alain, Jean-François, Michel, Daniel, Gérard.

Excusés : Patrice, Gille, Philippe

1/- Approbation CR de la réunion du 27 juin
Le compte rendu est approuvé, sans commentaire.

2/- Point sur la question de la recherche de nouveaux locaux

Démarches effectuées :

Une demande d'audience a été faite auprès de madame Souquet, (maire de Gaillac).
Elle aura lieu le mardi 2 septembre à 10h30. Anne-Marie, Gérard et Patrice (si il est disponible).

A cette occasion, la question sera posée de la domiciliation de l'association à la mairie.

L'objectif est d'avoir l'équivalent de l'installation actuelle à la distillerie. A minima pouvoir stocker facilement tous les équipements que possède le club.

Pour les réunions, utiliser les moyens qui peuvent exister auprès de la mairie de Gaillac. Une demande dans ce sens a été faite auprès du services des associations, pour les réunions des animateurs pour la saison 2025/2026.

Philippe est en attente d'une réponse de monsieur Delmas

Le mail d'information adressé aux adhérents, n'a pas généré de réponses significatives.

Jean-François prendra contact, avec Jeanine Audoye, pour étudier la possibilité d'un hébergement sur le site de Laborie.

Il est souhaitable de définir un rétroplanning (« deal line » le 30 novembre)

Commencer un recensement, tri, classement vertical et archivage.

Il n'apparaît pas utile de mettre en place un pilotage du projet « changement d'hébergement », chaque responsable de commission prend en charge les éléments et matériels qui sont utilisés dans son domaine.

3/- Point sur la Ronde du Primeur 2025

Rappel, la réunion des bénévoles est prévue le 3 novembre 2025 à 20h15 à l'Auditorium Dom Vayssette

Alain fait un point sur l'état d'avancement, et précise le détail du contenu des postes dans le dossier des vœux des bénévoles :

- La vérification par des personnes en VTT n'est pas retenu,
- Anne- Marie, suggère de trouver des adhérents (bons marcheurs, connaissant les parcours,) qui pourraient suivre les premiers participants et alerter si besoin l'organisation pour corriger le balisage,

- Jocelyne souhaiterait que deux personnes désignées pour l'accueil café viennent au local de la distillerie, pour faire la vaisselle des thermos. (Il n'y aura qu'un point d'eau au point de départ des randos),
- Pour le repas des bénévoles la solution des Braseros est retenue pour un montant de 1200 €

(80 personnes),

- Jocelyne demandera devis sans « les camemberts braisés »,
- Il n'y aura pas de fouaces, remplacées par des quatre quarts,
- Prévoir le changement des tuyaux des brûleurs,
- Voir le problème des containers à poubelle. Action Philippe,
- Lancer la commande des gobelets. Action Murielle. (rappel le logo sera celui des 30 ans).

Gérard fait un point sur le sujet « Avenir du Primeur », il est envisagé de faire une réunion le 3 octobre 14h30. Préparer l'ordre du jour et une liste de participants.

4/- Point sur les activités estivales :

- Rando challenge du 28 juin, participation de deux équipes de quatre personnes,
- Une douzaine de personnes, ayant participé à « la validation du chemin de la Baronne » le 18 août serait intéressée pour le Rando challenge de 2026 (objectif présenter 3 équipes de 4 ou 5 personnes),
- Randos de nuit du juillet et des 4 juillet et 8 août :
 - → Cinquantaine de participants à chaque rando Présentation Astronomie très intéressante.
 - → Maintien du format une chaque mois (juillet et août)

* horaires (matin ou am ?) des randos 1/2 journée en juin et septembre

- Suite aux échanges lors de la réunion avec les animateurs du 29 août, il est acté le principe du maintien des horaires de l'après-midi pour les randos demi-journée, y compris en période estivale.

Rappel, en cas d'alerte canicule annoncée par météo France, les randos doivent être annulées.

Par ailleurs chaque animateur décidera, en fonction de la météo, de maintenir ou non les randos qu'il propose.

5/- Point sur les formations en cours (BF, CARP, balisage, PSC1)

- Revoir la problématique des formations PSC1 compte tenu de la situation des locaux.
- Questionnaire aux adhérents. Action Gille.
- Proposition de mettre en place une « rando découverte de l'animation des randos ». Un mail sera adressé aux adhérents pour d'une part expliquer le projet et d'autre part recenser les personnes intéressées.
- Un projet de rédaction d'une charte des animateurs a été initié.

Elle s'appuiera sur des éléments qui ont été développés dans la formation CARP.

Elle concerne, en particulier les règles sur la sécurité, afin que chaque animateur sache comment se comporter, avant la rando, pendant la rando, également en cas de problème durant la rando.

Le document proposé par Alain fera partie de cette charte.

Cette charte permettra également d'harmonisation le rôle et le fonctionnement des animateurs

6/- Point budgétaire

- Présentation par Murielle et Daniel du « réalisé » et du « prévisionnel »
- Pour le prochain CA il serait souhaitable de faire une présentation détaillée du coût de l'hébergement internet, et de la messagerie

Lors du précédent CA, il avait été évoqué le fait que les prestataires hébergement pour les séjours, exigeaient des sommes importantes lors de la réservation. Cela ayant une incidence forte sur la trésorerie de l'association. Pour éviter des « ruptures de trésorerie » il avait décidé de demander aux adhérents de régler une avance lors de l'inscription.

- Cette décision est maintenue, en revanche le montant sera équivalent à un tiers de la somme qui sera payée aux « prestataires hébergement ».

Pour l'instant les guides et le prestataires transport, ne demandent pas d'avance.

Le cas échéant, le montant de cette avance pourra être modifié par le bureau.

- La FFRP a modifié la sécurité d'accès au site de gestion. Les comptes génériques n'existant plus, désormais les droits d'accès sont liés aux fonctions déclarées dans la structure du club.

 Il est demandé au Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorière, Trésorière adjointe et Responsable Web, de vérifier sur le site fédéral de gestion, les actions qu'ils peuvent effectuer.

 Le site sera opérationnel à compter du 2 septembre.

7/- Séjours/voyages :

- Chantal présente l'offre pour Vogüe, qui aura lieu Du 7 au 13 juin.
- Présentation pour les trois jours Nants, Cap France Action Chantal pour réservation et Maurs Les membres du CA donneront un avis, avant le 15 septembre.
- Il est demandé de se renseigner sur les tarifs d'hébergement et de transport, pour des séjours en semaine
- Compte tenu des tarifs le projet de vélo rail pour la journée découverte n'est pas retenu.

Rechercher autres solutions.

8/- Point communication

- Pour la mise à jour des adresses de l'association, il s'avère qu'il n'y aurait que celle faite auprès de la préfecture est nécessaire.

Voir la possibilité de domiciliation à la mairie, dans le cas contraire, Daniel accepte que ce soit à son domicile.

- Pour la fête des associations, le planning est complété en séance. Il sera adressé aux participants, accompagné des « éléments de langage » Action, Anne-Marie et Gérard.

9/- Tour de table et questions diverses.

Pas d'autres questions.